



## Container maritime avec 1 mois de retard

Par ccil, le **04/09/2008** à **05:18**

Bonjour, rnrnMa famille et moi venons d'emménager en Nouvelle-Calédonie. Nous avons fait partir de notre ancienne maison en Métropole notre caisse maritime le 13/06/08 pour une arrivée ici le 13/08/08. Suite aux grèves au port de Marseille, la société de déménagement nous a informés que la caisse était partie le 22/07 et depuis, nous l'attendons toujours. Le bateau arriverait au port de Nouméa le 21/09, sans aucune certitude.rnLa société de déménagements contactée refuse tout responsabilité, disant que la caisse a été livrée à temps. Mais en attendant, toutes nos affaires sont dedans et nous vivons avec des affaires prêtées en attendant.rnExiste-t-il un moyen pour obtenir un dédommagement ? rnen vous remerciant, rnCordialementrnccil